



L'information experte sur l'agriculture

La France Agricole / Actualités

## Méthanisation à la ferme : l'Ademe interpelle en pointant une rentabilité très élevée

Publié le mercredi 22 octobre 2014 - 12h32

Alors qu'Arvalis souhaite participer aux recherches techniques des conditions de réussite de la méthanisation à la ferme, la conférence-débat organisée par l'institut du végétal ce mardi 21 octobre à Paris s'est surtout attardée sur leur taux de rentabilité interne (TRI)\*.

Et c'est surtout l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) qui, d'après deux études officielles finalisées cette année, alerte sur des TRI très élevés, soit en moyenne 15 à 18 %, et allant même jusqu'à 23 voire 30 %, cela en comptant les subventions. Les TRI moyens calculés tombent entre 7 et 8,5 % en moyenne si l'on retire les subventions. Si l'organisme public tempère son propos en précisant que ce résultat est obtenu avant impôts et annuités, il fait tout de même remarquer que certains des projets étudiés auraient pu être rentables sans subventions.

### Des conclusions différentes au mois de mai

Ces échanges sont pour le moins surprenants puisque les conclusions basées sur les mêmes études et données au mois de mai étaient en tous points différentes. L'Ademe expliquait alors que la rentabilité des installations était faible et handicapée par les coûts élevés d'étude et de construction.

L'agence expliquait aussi que la majorité des installations n'étaient pas rentables sans subventions et que la fiscalité représentait un poids très important. Si elle explique la différence aujourd'hui par des méthodologies de calcul différentes, le revirement est important, et il questionne. Car en n'abordant pas la problématique des conditions de réussite de la méthanisation, en particulier sa rentabilité, avec le même langage, les preneurs de risque, c'est-à-dire les agriculteurs, risquent de fortes déconvenues.

### Des montants d'investissement qui se discutent

Aussi surprenants, les investissements moyens obtenus dans les études de l'Ademe sont de 5 610 euros HT / kW électrique, alors que le groupe coopératif vendéen Cavac, invité à présenter ses résultats lors de la conférence, déclare que les projets qu'ils suivent sont plutôt proches des 9 000 euros / kW électrique.

L'Ademe estime enfin que la part de fonds propres dans le financement est faible, et que les difficultés pour avoir des prêts subsistent. L'agence déclare ainsi que les subventions semblent essentielles. Elle précise qu'elle maintient son aide au travers des fonds déchets et chaleur à hauteur de 30 millions d'euros par an.

(\* Le TRI d'un projet permet d'évaluer le taux de rentabilité interne d'un projet, en ne tenant pas compte des sources de financement. Il permet d'évaluer l'intérêt d'un projet pour l'entreprise, non pour ses actionnaires. On le calcule en prenant d'une part, le coût global de l'investissement à l'origine, et d'autre part, la somme des flux de trésorerie actualisés (résultat net après impôts + dotation aux amortissements), ainsi que la valeur résiduelle de l'investissement. Source : Wikipedia [http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux\\_de\\_rentabilit%C3%A9\\_interne](http://fr.wikipedia.org/wiki/Taux_de_rentabilit%C3%A9_interne)

Vincent Gobert

Vous avez trouvé cet article à l'adresse suivante :

<http://www.lafranceagricole.fr/actualite-agricole/methanisation-a-la-ferme-l-ademe-interpelle-en-pointant-une-rentabilite-tres-elevee-95394.html>

Copyright : Lafranceagricole.fr